

# L'accord du participe passé

Un participe passé peut être utilisé :

- **Sans auxiliaire, comme adjectif qualificatif** : il s'accorde toujours avec le nom auquel il est rattaché.

Ex : La pomme **coupée** est sur la table.  
Adjectif

-> Le participe passé « coupée » s'utilise comme un adjectif et s'accorde avec « La pomme » qui est féminin singulier.

- **dans un temps composé avec l'auxiliaire être** : il s'accorde toujours avec le sujet.

Ex : Les élèves **sont partis**.  
Sujet Verbe

-> Ici, on conjugue le verbe partir au passé composé avec l'auxiliaire être « partis » s'accorde avec le sujet « Les élèves » qui est masculin pluriel.

- **dans un temps composé avec l'auxiliaire avoir** : il ne s'accorde pas avec le sujet.

Ex : Elle **a acheté** un nouveau vélo.  
Sujet Verbe

-> Le participe passé est utilisé avec l'auxiliaire avoir et ne s'accorde pas avec le sujet.

---

**En classe nous avons approfondi l'accord avec l'auxiliaire avoir car nous serons amenés à le rencontrer en productions d'écrits. Nous ne le travaillerons pas davantage en CM2 et il ne sera pas évalué dans le livret scolaire.**

- **dans un temps composé avec l'auxiliaire avoir** : le participe passé ne s'accorde pas avec le sujet, mais il s'accorde avec le COD si celui-ci est placé avant le verbe.

Ex : Lucie **a mis** sa jupe rouge.  
Sujet Verbe COD

-> Le COD est derrière le verbe ; on n'accorde pas le participe passé.

•

Ex : Lucie **l'a mise**.  
Sujet COD Verbe

-> Le COD est devant le verbe ; on accorde le participe passé avec le COD.